



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 07 FÉVRIER 2022

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos.

Assistent : MM. Vernet (Comité) - Chéroux (Cda).

Excusé : M. Traoré

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASSE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détectations dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir de janvier 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

COURRIERS CLUBS

Les Sportifs de Garges : Mail du 25-01-22

Pris note de l'indisponibilité du gymnase Jean Jaurès le samedi 29-01-22 (attestation mairie jointe).

La commission remet la rencontre contre Garges Djibson à une date ultérieure.

Argenteuil FC : Mail du 27-01-22

Pris note de l'inversion du résultat pour la rencontre contre Montmorency futsal 2.

Marcouville City Cp : Mail du 27-01-22

Réception feuille de match U15 du 23-01-22 contre Argenteuil FC.

Attainville Futsal : Mail du 31-01-22

Pris note de votre déplacement à Ermont AS le samedi 29-01 pour la rencontre de critérium U11.

Pris note de l'absence de l'équipe de Ermont AS.

Pris note de l'absence de l'équipe de Sannois FCE pour la rencontre de critérium U11 du samedi 29-01-22.

Ermont As : Mail du 01-02-22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U7 pour le plateau du 05-02-22 à Attainville (éducateur positif au COVID).

Marcouville City Cp : Mail du 31-01-22

Pris note de l'absence de l'équipe de Persanaise Cfj2 pour la rencontre de Critérium U13 du 30-01-22

Marcouville City Cp : Mail du 31-01-22

Pris note de votre demande de modification de jour et d'horaire pour les critères U11 et U13 :

Critérium U11 : **le samedi à 14H00 – Salle CE**

Critérium U13 : **le samedi à 15H30 – Salle CE**

Marcouville City Cp : Mail du 03-02-22

Pris note de votre demande de modification de jour et d'horaire pour le critérium U16 :

Critérium U16 : **le dimanche à 12H00 – Salle CC**

Garges Djibson Asc : Mail du 06-02-22

Pris note de l'impossibilité de jouer la rencontre U15 contre Cergy-Pontoise FC pour cause d'occupation du gymnase par une autre association.

La commission vous demande de prendre contact avec le club de Cergy-Pontoise FC pour le report éventuel de la rencontre à une date ultérieure.

Marcouville City Cp : Mail du 07-02-22

Pris note du désengagement d'une équipe U11, une équipe U13, une équipe U15 après parution des calendriers.

Les Sportifs de Garges : Mail du 07-02-22

Réception feuille de match U11 du 06-02-22 contre Persanaise CFJ 1.

Paris CDG Futsal : Mails du 07-02-22

Pris note du Forfait général de votre équipe senior 2 en championnat D2 Groupe B.



CRITÉRIUM 2ème PHASE : U11 - U13 - U15 - U16

La commission rappelle à tous les clubs que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres de critérium jeunes futsal.

A partir de la 2ème phase le règlement sportif du DVOF (Art 44.4) sera appliqué pour la non-utilisation de la FMI (avertissement aux clubs puis amende de **100€** par FMI non utilisée pour les clubs fautifs).

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

FUTSAL D1

Match n° 23679577 : Montmorency Futsal 2 / Argenteuil FC 1 du 26-01-22

Pris note du courrier d'Argenteuil FC et de l'arbitre de la rencontre (inversion score sur FMI).

Montmorency Futsal 2 : 1 But 0 Point

Argenteuil FC 1 : 6 Buts 3 Points

CRITÉRIUM FUTSAL U15

Match n° 24098713 : Marcouville City CP 1 / Argenteuil FC 1 du 23-01-22

Réception feuille de match papier

Marcouville City CP 1 : 9 Buts

Argenteuil FC 1 : 8 Buts

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24370472 : Attainville Futsal C 2 / Ermont AS 1 du 05-02-22

Réception feuille de match papier

Attainville Futsal C 2 : 0 But

Ermont AS 1 : 34 Buts

Ermont AS ; Absence de licences **amende 5 x 10€ = 50€**

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM FUTSAL U13

Match n° 24099005 : Garges Gibson ASC 1 / Argenteuil FC 1 du 29-01-22

Match n° 24370381 : Garges Gibson ASC 1 / Marcouville City CP 1 du 05-02-22

Match n° 24370383 : Attainville Futsal C 1 / Persannaise Cfj 1 du 05-02-22

Match n° 24370412 : Persannaise Cfj 2 / Attainville Futsal C 2 du 06-02-22

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24098974 : Marcouville City CP 1 / Persannaise Cfj 2 du 30-01-22

Match n° 24370443 : Garges Gibson ASC 1 / Attainville Futsal C 1 du 05-02-22

Match n° 24370442 : Sportifs de Garges 1 / Persannaise Cfj 1 du 06-02-22

Match n° 24370471 : Sannois FCE 1 / Marcouville City CP 2 du 06-02-22

FUTSAL D2

Match n° 23837687 : Paris CDG Futsal 2 / Ermont AS 1 du 29-01-22



1^{er} FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U13

Match n° 24099004 : Marcouville City CP 2 / Persanaise Cfj 2 du 30-01-22
1er forfait non avisé de Persanaise Cfj 2
Marcouville City CP 2 : 5 Buts
Persanaise Cfj 2 : 0 But
Persanaise Cfj : **amende 10€**

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24098973 : Attainville Futsal C 1 / Sannois FCE 1 du 29-01-22
1er forfait non avisé de Sannois FCE
Attainville Futsal C 1 : 5 Buts
Sannois FCE 1 : 0 But
Sannois FCE : **amende 10€**

2^{ème} FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24098989 : Ermont AS 1 / Attainville Futsal C 2 du 29-01-22
2ème forfait non avisé de Ermont As
Attainville Futsal C 2 : 5 Buts
Ermont As 1 : 0 But
Ermont As : **amende 15€**

FORFAIT GÉNÉRAL

Marcouville City Cp : Forfait général de l'équipe U11 - 2, critérium U11 Poule B : **amende 25€**
Marcouville City Cp : Forfait général de l'équipe U13 - 2, critérium U13 Poule B : **amende 25€**
Marcouville City Cp : Forfait général de l'équipe U15 - 2, critérium U15 Poule U : **amende 57€**

Paris CDG Futsal : Forfait général équipe senior 2 en championnat D2 : **amende 57€**



COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1/4 FINALE CVO FUTSAL

Les rencontres des 1/4 de Finale de la CVO Futsal auront lieu :
Semaine 15 du **11 au 17-04-2022**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	24384576	MONTMAGNY ASFS 1	ARGENTEUIL FC 1	Lundi 11-04 à 20H45
2	24384577	MONTMORENCY FUTSAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Samedi 16-04 à 11H00
3	24384578	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	SANNOIS FCE 1	Samedi 16-04 à 20h30
4	24384579	EAUBONNE CSM 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 16-04 à 20h30

Les clubs ont la possibilité de jouer à une autre date (accord des 2 clubs avant le 10 avril 22, **date butoir**)

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

TIRAGE 1/2 FINALE CVO FUTSAL

Les rencontres des 1/2 de Finale de la CVO Futsal auront lieu :
Semaine 18 du **02 au 08-05-2022**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur n°4	Vainqueur n° 2	
2		Vainqueur n°3	Vainqueur n° 1	



COUPE COMITÉ FUTSAL

TIRAGE 1/4 FINALE COMITÉ FUTSAL

Les rencontres des 1/4 de Finale de la Coupe Comité Futsal auront lieu :
Semaine 15 du **11 au 17-04-2022**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		OSNY UNITED 2	MARCOUVILLE CITY CP 3	Samedi 16-04 à 17H00
2		GOUSSAINVILLE FC 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Vendredi 15-04 à 20H30
3		ATTAINVILLE FUTSAL C 2	JOUY LE MOUTIER FC 2	Lundi 11-04 à 21H00
4		MONTMORENCY FUTSAL 2	ARGENTEUIL FC 3	Samedi 16-04 à 16H00

Les clubs ont la possibilité de jouer à une autre date (accord des 2 clubs avant le 10 avril 22, date butoir)

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

TIRAGE 1/2 FINALE COMITÉ FUTSAL

Les rencontres des 1/2 de Finale de la Coupe Comité Futsal auront lieu :
Semaine 18 du **02 au 08-05-2022**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Yainqueur n°3	Yainqueur n°2	
2		Yainqueur n°1	Yainqueur n°4	



FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal
Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 28 et 29 mai ou 4 et 5 juin 2002

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

PLATEAUX FUTSAL U9

Plateau N°7 - Week-end des 12 et 13 Février 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 12 Février 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Goussainville Fc	Gymnase Bacquet 11 Avenue Albert Sarraut 95190 Goussainville	6	Goussainville Fc Garges Djibson Asc Attainville Futsal (1&2) Ermont As (1&2)
Dimanche 13 Février 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	5	Persanaise Cfj (1&2) Les Sportifs de Garges Marcouville City CP (1&2)

Prochaine réunion
Lundi 21 février 2022 à 18H30